

Je tiens à ce que le député sache que je suis fier de ce que les libéraux ont fait concernant les immigrants et les réfugiés. Nous avons donné l'exemple et assuré à notre pays une réputation enviable sur ce chapitre dans le monde. Mais ce qui nous tient à cœur maintenant, c'est combattre un gouvernement qui s'efforce de faire marche arrière.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La période des questions et des commentaires est maintenant terminée. La présidence donne la parole au député de Nanaïmo—Alberni (M. Schellenberg) pour le débat.

● (1140)

**M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni):** Monsieur le Président, je suis heureux et fier de parler du projet de loi C-84 ce matin. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy), certes fort éloquentes et qui contenaient quand même quelques renseignements. Je me rappelle bien que les représentants du gouvernement, dont il faisait partie à titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration, disaient constamment au début des années 80, lorsque ce problème commençait à prendre de l'importance pour atteindre les proportions qu'il a aujourd'hui, qu'il fallait faire quelque chose. Nous avons vérifié le hansard. Le gouvernement d'alors avait l'intention de faire quelque chose, il devait faire quelque chose, il comptait bien faire quelque chose. Finalement, il a constitué un comité. Notre gouvernement fait vraiment quelque chose, lui. Il a présenté le projet de loi C-84 et je suis prêt à faire face à l'électorat dès demain au sujet de cette mesure, car l'ensemble de la population canadienne nous appuie. Le député a dit qu'il ne fallait pas écouter les Canadiens. A-t-il l'intention de se présenter devant l'électorat en disant qu'il n'écouterait pas la population, une fois élu, qu'il écouterait plutôt les groupes d'intérêts?

**M. Axworthy:** Déclenchez donc des élections! Nous sommes prêts.

**M. Schellenberg:** Oui, sur cette question.

La plupart des Canadiens sont les enfants ou les petits-enfants d'immigrants. Si j'en juge d'après le courrier que je reçois, la plupart des Canadiens ont un point de vue bien arrêté sur le sujet. Ils veulent qu'on ouvre la porte aux réfugiés, mais la grande porte, pas celle de l'arrière. Ils veulent qu'on ferme la porte arrière. Ils pensent que cela suffit. C'est ce qu'ils me disent du moins. Avec l'arrivée des Tamouls, l'été dernier, et celle des Sikhs en Nouvelle-Écosse, cet été, c'en était assez. Le projet de loi C-84 est exactement ce qu'il nous faut pour mettre un terme à ce jeu.

Je suis toujours étonné de constater que certains hommes politiques ici présents, qui disent toujours qu'ils représentent les Canadiens ordinaires, décident que ces Canadiens ordinaires ne sont que de la racaille quand ils sont tous d'accord sur une question. Je ne représente pas des Canadiens ordinaires, moi. A Nanaïmo—Alberni, mes électeurs sont des Canadiens extraordinaires qui veulent que ce projet de loi soit adopté tout

### Immigration—Loi

de suite. Le projet de loi devrait être renvoyé à un comité. J'ai d'ailleurs été heureux d'entendre le leader parlementaire du NPD dire que son parti est prêt à renvoyer le projet de loi au comité dès demain. Cela est très encourageant, car nous sommes des législateurs, pas des «reporteurs».

J'étais présent le 15 ou le 16 mai lorsque le projet de loi C-55, qui précède celui-ci, a été présenté. Les néo-démocrates et les libéraux s'étaient alors ligüés pour «reporter». Le rôle du gouvernement est de proposer, celui de l'opposition, de s'opposer, mais cette opposition-ci préfère reporter. Elle veut tout reporter, sauf ses manoeuvres d'obstruction. Le drapeau du Canada symbolise la valeur de la citoyenneté canadienne, la valeur des droits dont nous jouissons. Nous ne pouvons les offrir à quiconque débarque sur nos rivages. Voilà l'objet du projet de loi dont nous sommes saisis.

Il est bien drôle de constater d'ailleurs que les libéraux et les néo-démocrates approuvent le principe du projet de loi. Le très honorable chef de l'opposition (M. Turner), a dit ceci, à l'arrivée du bateau, cet été:

«Ce bateau aurait bien pu être appréhendé et recevoir l'ordre d'aller ailleurs, car il ne s'agissait pas là d'authentiques réfugiés... S'ils venaient d'Europe, ils ne fuyaient donc pas la persécution, l'emprisonnement ou la mort.»

Cet argument était logique. Pourtant, le chef de l'opposition ne disait plus la même chose à la Chambre l'autre jour. Mais sa position était logique à l'arrivée du bateau. Toutefois, peu après son directeur des communications, Raymond Heard, avait dit:

«Il ventait beaucoup ce jour-là. De plus, M. Turner marchait dans la rue vers sa voiture.»

Je suppose que c'est la raison pour laquelle il a changé de position. Pourtant, le député de York-Ouest (M. Marchi), qui est le critique libéral de l'immigration, semble lui aussi approuver notre façon de voir les choses et le principe du projet de loi C-84. L'été dernier, lors de l'arrivée des Tamouls, il avait dit:

«Nous devons punir sévèrement les responsables.»

Voilà l'aspect le plus frustrant... pour beaucoup de Canadiens: les gens comme le capitaine Bindel, qui profitent du système et s'en tirent sans la moindre punition.

Cet été, lorsque 174 réfugiés sont arrivés sur les côtes de la Nouvelle-Écosse, le député de York-Ouest a dit:

«S'ils avaient le statut de réfugié en Allemagne de l'Ouest et qu'ils veulent venir chez nous tout simplement pour améliorer leurs conditions de vie, alors ils ne devraient pas avoir droit à ce type de protection une deuxième fois.»

Je crois que l'objet de ce projet de loi fait bien plus l'unanimité que les députés de l'opposition ne veulent l'admettre.

Chose étonnante, même le chef du NPD (M. Broadbent) estime qu'il faut améliorer la loi. Lors d'une interview en janvier dernier à la station BCTV avec Jack Webster, le député d'Oshawa a dit:

«S'il y avait des réfugiés au large de la Colombie-Britannique ou au milieu du lac Ontario ou encore dans l'Atlantique, vous pouvez être certain que nous les recueillerions et que nous leur donnerions un abri.»